



MUNICIPALITE
DE
DONNELOYE

Donneloye, le 20 mai 2026

**Rue des 3 Fontaines 18
1407 Donneloye**

Tél. 024/433.19.50
E-mail info@donneloye.ch

Au Conseil Général
de et à
1407 Donneloye

Préavis 01/2026

Rapport sur la gestion et les comptes 2025 de la commune de Donneloye

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Les comptes 2025 de la Commune de Donneloye ont été examinés et approuvés par la Municipalité lors de sa séance du 22 mars 2026.

Nous tenons à votre disposition pour consultation :

- Le rapport de la fiduciaire comprenant les comptes communaux 2025 et ses annexes

Ci-dessous, nos commentaires sur l'exercice 2025 en 2 parties :

Partie A : commentaires généraux sur la gestion

Partie B : commentaires spécifiques sur les comptes

A Rapport de gestion

Conformément aux dispositions de la Loi sur les communes la Municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport de gestion pour l'année 2025.

Conseil Général : 108 membres au 31.12.2025

Président : Frédéric Duc
Vice-Président : Cédric Petter
Secrétaire : Murielle Jaquier

4 séances : 7 avril 2025, 12 juin 2025, 30 septembre 2025 et 3 décembre 2025

LA MUNICIPALITE DE DONNELOYE AU CONSEIL GENERAL

Préavis présentés par la Municipalité :

N°	Libellé	décision
01/2025	PACOM – traitement des oppositions	accepté
02/2025	Comptes et gestion 2024	accepté
03/2025	Arrêté d'imposition 2026	accepté
04/2025	Crédit d'étude STEP régionale CHF 150'000.00	accepté
05/2025	Crédit extrabudgétaire paratonnerres CHF 17'000.00	accepté
06/2025	Crédit d'investissement Remplacement du chauffage à mazout par une PAC grande salle CHF 190'000.00	accepté
07/2025	Vente du bâtiment ECA 1031 Praz Jaquet 13 Prahins	accepté
08/2025	Révision des statuts SDIS	accepté
09/2025	Modification des statuts ASIRE	accepté
10/2025	Budget 2026	accepté

Préavis d'investissement en cours au 31.12.2025

N°	Libellé
06/2025	Remplacement du chauffage à mazout par une PAC à la grande salle
04/2025	Crédit d'étude Step régionale
04/2024	Assainissement STAP Prahins et mise en place d'un système de désinfection UV
12/2021	Renaturation du ruisseau du Marais et réalisation d'améliorations foncières entre Mézery et Molondin
04/2015	Elaboration du nouveau PGA - PaCom

Préavis d'investissement terminés au 31.12.2025

N°	Libellé
05/2023 a	Réfection salle de bains et remplacement des fenêtres – collège Mézery – appart. du haut
05/2023 b	Rénovation de l'appartement et isolation des combles – collège Prahins

Municipalité :

Reymondin Benoît	Syndic	Finances, administration générale, police, transports
Billaud Patrick	Vice-Syndic	Déchèteries, places jeux, cimetières, steps, forêts
Cavin Valérie	Municipale	Social, bâtiments communaux, gérance objets loués, culture
Martins Marta	Municipale	Aménagement du territoire et police des constructions, éclairage public, écoles
Diserens Isabelle	Municipale	Routes et chemins, eau potable, épuration EU-EC, SDIS, ORPC

LA MUNICIPALITE DE DONNELOYE AU CONSEIL GENERAL

Au cours de l'année 2025, la municipalité a tenu 45 séances, soit environ 150 heures consacrées aux affaires courantes de la commune et 376 pages de procès-verbaux. Les séances supplémentaires, assemblées, rendez-vous, etc... représentent un total de 932 heures.

Administration et Service du personnel :

1 secrétaire municipale et greffe à 60%
1 préposée au contrôle des habitants à 20%
2 boursières à 30% jusqu'au 30.09 et puis 1 boursière à 60%
1 archiviste à l'heure
1 employé communal à 50%
14 employés-e-s qui travaillent à l'entretien des bâtiments communaux, des déchèteries, des step, des places de jeux, des cimetières, des routes.

Contrôle des habitants

Nombre d'habitants au 31.12.2025 : 905

Réparti par village	Donneloye	497
	Gossens	217
	Mézery	72
	Prahins	119

Réparti par classe d'âge	+ 65 ans	143
	+ 20 ans	543
	+ 16 ans	46
	+ 04 ans	139
	+ 00 ans	34

Le contrôle des habitants a enregistré 70 arrivées, 84 départs, 6 naissances et 4 décès. Nous avons fêté 4 nonagénaires.

Documents émis :

33 cartes d'identité	56 permis de séjour
58 attestations d'établissement	6 procédures de naturalisation

La Municipalité a rendu visite et fêté 4 nonagénaires durant l'année.

Greffe Municipal

479 courriers ont été envoyés

Police des constructions

27 dossiers en enquête publique en cours
29 dossiers de dispense d'enquête publique en cours
7 autorisations d'abattage d'arbres
5 autorisations d'installation solaire
4 permis de fouille
3 installations PAC

Bourse communale

1090 factures de taxes et divers

B COMPTE D'EXPLOITATION 2025

L'exercice 2025, après attribution de l'excédent de revenus de CHF 425'051.51 à la réserve de politique budgétaire totalise CHF 4'373'357.56 de revenus et CHF 4'373'357.56 de charges, laissant alors apparaître un excédent de charges/revenus de **CHF 0.00**.

Les comptes présentaient un excédent de revenus de **CHF 425'051.51** avant attribution à la réserve de politique budgétaire comme le montre le compte de résultat échelonné ci-dessous :

Compte de résultat échelonné

		2025
30	Charges de personnel	-320'917.20
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	-670'866.44
33	Amortissements du patrimoine administratif	-155'985.24
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	-56'717.96
36	Charges de transfert	-2'631'838.64
37	Subventions redistribuées	0.00
	Total charges d'exploitation	-3'836'325.48
40	Revenus fiscaux	1'775'141.81
41	Patentes et concessions	119'447.75
42	Taxes et redevances	323'564.02
43	Revenus divers	0.00
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	211'702.09
46	Revenus de transferts	1'654'398.69
47	Subventions à redistribuer	0.00
	Total revenus d'exploitation	4'084'254.36
	Résultat d'exploitation	247'928.88
34	Charges financières	-108'330.57
44	Revenus financiers	285'453.20
	Résultat financier	177'122.63
	Résultat opérationnel	425'051.51
38	Charges extraordinaires	-425'051.51
48	Revenus extraordinaires	0.00
	Résultat extraordinaire	-425'051.51
	Résultat total du compte de résultat	0.00

Cet excédent est principalement dû au décompte de l'ASIRE moins élevé de CHF 88'700.00, au décompte provisoire péréquatif qui présente un solde de CHF 91'430.00 en notre faveur, à des revenus d'impôts en plus de CHF 110'000.00 (sur les successions CHF 55'000.00), économie dans les charges du patrimoine financier de CHF 70'000.00 ainsi que CHF 135'000.00 d'économie répartie entre les autres dicastères.

Endettement au 31.12.2025 de CHF 1'715'250.00, soit CHF 1'895.30/habitants : Diminution de l'endettement de la commune de CHF 114'666.65 en cours d'année.

L'exercice comptable 2025 est le premier présenté selon le MCH2 (modèle comptable harmonisé de 2^{ème} génération). Il est présenté sans comparatif avec l'année précédente.

LA MUNICIPALITE DE DONNELOYE AU CONSEIL GENERAL

Comptes 2025				Budget 2025			Ecart Comptes / Budget
	Charges 2025	Revenus 2025	Différence C/R				
0	397'946.32	113'906.93	284'039.39	405'080.00	116'570.00	288'510.00	- 4'470.61
1	369'338.92	177'690.10	191'648.82	381'485.45	177'325.45	204'160.00	- 12'511.18
2	544'511.35	-	544'511.35	633'200.00	-	633'200.00	- 88'688.65
3	115'845.82	13'823.05	102'022.77	119'870.00	500.00	119'370.00	- 17'347.23
4	70.15	-	70.15	500.00	-	500.00	- 429.85
5	215'925.70	-	215'925.70	229'130.00	-	229'130.00	- 13'204.30
6	190'451.93	3'331.00	187'120.93	210'000.00	1'105.00	208'895.00	- 21'774.07
7	518'136.09	457'001.22	61'134.87	557'050.00	504'150.00	52'900.00	8'234.87
8	70'386.80	7'649.40	62'737.40	78'000.00	1'300.00	76'700.00	- 13'962.60
9	1'950'744.48	3'599'955.86	- 1'649'211.38	1'645'319.00	3'469'997.00	- 1'824'678.00	175'466.62
	4'373'357.56	4'373'357.56	-	4'259'634.45	4'270'947.45	- 11'313.00	11'313.00

0 Administration générale

011 Législatif

Moins d'heures effectuées par le bureau du conseil qu'en 2024

012 Exécutif

Le nombre d'heures de vacation est supérieur au budget de 357 heures.
(en 2024 + 165h)

021 Administration des finances et des contributions

022 Services généraux

Salaires 2025 : CHF 131'745.45
Salaires 2024 : CHF 123'225.50
Heures supplémentaires : CHF 13'722.90 (307 heures)

Revenus extraordinaires des impôts CHF 7'803.00 (amende de soustraction)

029 Immeubles administratifs

(bâtiment communal, grande salle, auberge, épicerie, ex collège Prahins)

Amortissement du bâtiment communal terminé en 2024 (amortis. suppl.)
Amortissement auberge fin de l'amortissement, l'estimation fiscale est supérieure à la valeur du bilan.
Amortissement travaux appartement Prahins reporté en 2026 – méthode N+1
Amortissement bâtiment Prahins, CHF 15'000.00 répartis entre le PA et le PF en fonction des m2 des 2 bâtiments, soit CHF 9'000.00

1 Ordre et sécurité publics, défense

111 Police

Le coût de la police cantonale est calculé selon la nouvelle péréquation. Le calcul se fait au CHF/hab et plus par rapport au point d'impôt.

La facture policière du canton s'élève à CHF 74'269'768.00. Le 35% de la facture correspond au socle sécuritaire commun. Il est pris en charge par l'ensemble des communes, soit CHF 30.10/hab. Le 65% de la facture est répartie exclusivement entre les communes délégatrices, soit CHF 114.90/hab.

150 Service du feu

Le coût du SDIS est de CHF 43.70/hab.

160 Défense civile

Le coût de l'ORPC est de CHF 19.08/hab.

Restitution des indemnités Abris PC au canton et dissolution du Fonds

Coût en lien avec les abris PC CHF 3'044.36

2 Formation

Participation aux écoles de musique CHF 9.50/hab.

Comptes ASIRE 2025 : CHF 583.00/hab y compris le transport scolaire (CHF 96.84/hab.), soit CHF 534'608.85 (budget 2025 669.44) Comptes 2024 : coût à l'habitant CHF 580.41, soit CHF 517'724.45

Les acomptes versés par les communes dans le courant de l'année sont calculés sur le budget.

Les excédents de revenus sont de CHF 2.466 millions

Attribution des excédents de revenus de l'ASIRE : selon décision du CoDir :

2024 et 2025 amortissements extraordinaires : CHF 0.00

(2023 : CHF 625'103.35 / 2022 : CHF 1'574'016.00 / 2021 : CHF 878'740.00)

2025 redistribution aux communes : CHF 2'466'984.34 (80.18/hab.)

(2024 CHF 2'788'920.00 91.50/hab / 2023 CHF 1'742'447.00 - 59.00/hab /

2022 : 409'948.00 – 14.00/hab / 2021 : CHF 869'040.00 – 30.00/hab)

Augmentation du capital : CHF 0.00

3 Culture, sport et loisirs, église

Fête villageoise et 1^{er} août CHF 5'400.00

Soutien aux sociétés et manifestations régionales CHF 11'000.00

Frais d'entretien des espaces verts et terrain de foot

Amortissement du terrain de foot et place publique CHF 30'000.00

Reçu subvention pour l'arborisation des places de jeux CHF 12'000.00

Paroisse de Paquier-Donneloye : part aux frais d'exploitation 2024 env. CHF 4'500.00

Paroisse catholique d'Yverdon : participation 2025 env. CHF 5'370.00 (150 personnes)

Eglises : remplacement d'une partie des vitraux (Do) et mise en conformité des paratonnerres (Do et Pr).

4 Santé

Uniquement assurance pour le AED

5 Prévoyance sociale

Magazines Générations offerts aux aînés, service funèbre, soutien aux associations, soutien aux familles (sacs poubelles enfants 0-3 ans, bouquets naissance)
Contribution ARAS : CHF 500.00 - but optionnel, Zone Bleue - CHF 3.50/hab./ OASIS - CHF 5.00/hab. / FAJE - CHF 5.00/hab. / EFAJE (-12'000.00) moins de consommation effective par les familles

6 Trafic et télécommunications

Moins de charges de personnel et d'entretien des routes

Le déficit de la ligne des transports publics est moins important que prévu au budget.

Pour mémoire :

2021 CHF 54'768.10 / 2022 CHF 63'869.80 / 2023 CHF 68'547.00 / 2024 CHF 68'130.20 / 2025 CHF 73'867.25 (budget 82'500.00)

Eclairage public électricité : 2023 : 22'000.00 / 2024 : 14'000.00 / 2025 : 8'500.00

7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire

7100 Approvisionnement en eau (dicastère affecté)

Achat de 49'907 m3 d'eau à CHF 1.75

Vente de 43'828 m3 d'eau à CHF 1.90

Vente de 51'694 m3 d'eau à AIAE

Frais de personnel, formation surveillant réseau CHF 2'500.00, maintenance des vannes et des bornes hydrantes, plusieurs fuites d'eau ont été réparées pendant l'année

Les travaux à la STAP de Prahins sont toujours en cours.

Attribution de CHF 39'617.66 au Fonds de réserve

Charges CHF 125'166.82 Revenus CHF 164'784.48

7101 Fontaines publiques

L'eau ne coule plus aux fontaines de la Rue des 3 Fontaines à Donneloye. Recherches et tentatives de résolution du problème. Des travaux plus importants sont à prévoir par un préavis.

7200 Traitement des eaux usées (dicastère affecté)

Prélèvement de CHF 32'532.55 au Fonds de réserve

Charges CHF 171'501.08 Revenus CHF 138'968.53

Réseau EU	CHF	5'201.15
Réseau EC	CHF	36'906.40
STEP Donneloye	CHF	58'362.36
STEP Gossens	CHF	45'213.66
STEP Prahins	CHF	25'817.51

Curage des canalisations EU, remplacement conduite EU à Gossens CHF 19'055.00 et CHF 19'145.00 part routes, curage ch. des Moilles, Réparation collecteur Praz Fornaz
Amortissement Champ des Pierres 2010 CHF 5'500.00 + Champ des Pierres 2024 CHF 5'700.00

Step de Donneloye

Frais de personnel, achat chlorure de fer, électricité des stations de pompage, transport, évacuation et dégrillage des boues, analyses, assurance, taxes des micropolluants, contrôle des installations électriques, remplacement de la vanne d'eau et écran tactile
Amortissement disques biologiques

Step de Gossens

Frais de personnel, achat d'aquafix, électricité, transport, évacuation et dégrillage des boues, analyses, assurance, maintenance AFRY, service tamiseur
Amortissement tamiseur

Step de Prahins

Frais de personnel, achat chlorure de fer, électricité, dégrillage des boues, centrifugeuse, analyses, assurance, taxes des micropolluants

7300 Gestion des déchets (dicastère affecté)

Prélèvement de CHF 1'844.09 au Fonds de réserve
Charges CHF 98'935.52 Revenus CHF 97'091.43

7410 Corrections de cours d'eau

Ruisseau champ des Pierres : entretien et divers petits travaux, suivi par le bureau Ilex, subvention et amortissement partie ruisseau CHF 8'645.19
Entretien du Lombrax et subvention

7710 Cimetières

Uniquement des charges de personnel

7900 Aménagement du territoire, urbanisme et police des construction

Honoraires SIT communal, bureau technique, surveillance de chantiers et frais juridiques CHF 12'755.80
Amortissement du PACom

8 Economie publique

8200 Sylviculture

Pot commun CHF 21'403.80 et poste du garde CHF 23'474.50, inventaire des arbres remarquables, honoraires rénovation de la desserte forestière, éparage et réfection de la piste forestière La Faye, amortissement des forêts CHF 3'000.00

8400 Tourisme

ADNV CHF 7'553.25

8710 Electricité

Bornes de recharge, électricité et frais de gestion, encaissements

9 Finances et impôts

9100 Impôts

Diminution de la provision pour débiteurs douteux de l'ACI de CHF 12'000.00.
(Provision au bilan sous compte 1012.99 : CHF – 71'400.00)

LA MUNICIPALITE DE DONNELOYE AU CONSEIL GENERAL

Défalcations de l'ACI : CHF 16'115.07

		Comptes 2025		Comptes 2024
Impôt revenu et fortune :	CHF	1'492'294.27	CHF	1'417'686.54
Impôt à la source :	CHF	31'621.60	CHF	27'591.71
Impôt personnes morales :	CHF	11'474.90	CHF	24'570.20
Impôt foncier :	CHF	138'992.24	CHF	134'590.55
Droits de mutation :	CHF	30'121.85	CHF	72'314.00
Impôt successions/donations :	CHF	55'799.00	CHF	2'864.40
Impôt récupéré après défalcation :	CHF	0.00	CHF	0.00
Impôt sur les chiens	CHF	7'034.95	CHF	6'714.90

9300 Péréquation financière et compensation des charges

Compensation des charges particulières des villes **CHF 511'752.00**
(couche population : nous recevons 133.00 par hab. et participons 597.60 par hab. + compensation des déficits des lignes de trafic urbain)

Péréquation des besoins structurels **CHF - 113'744.00**
(surface productive – 21'438.00 / population en altitude 0.00 / élèves pondérés - 92'306.00)

Péréquation des ressources, solidarité principale **CHF - 1'272'776.00**
(Revenu fiscal standardisé par habitant RFS : Commune CHF 1'704.80 / Moyenne cantonale CHF 3'462.70 compensé à 80 %)

Péréquation des ressources, dotation minimale **CHF - 4'817.00**
(de 89.80% à 90% du RFS)

Péréquation des ressources, prélèvements conjoncturels **CHF - 167'255.00**

Décompte péréquatif 2024 **CHF - 7'319.00**
(prov. 40'000.00 / retour 47'319.00)

Participation à la cohésion sociale **CHF 881'130.00**
(charge cantonale CHF 841'431'539.00, part à l'habitant CHF 974.00)

Péréquation des ressources	Péréquation des besoins	Compensation des villes	Compensation transitoire	PCS	Facture policière
-1'444'848	-113'744	511'752	0	881'130	131'204

NB : les montants en vert sont à recevoir et les montants en rouge à verser

Total péréquation et factures cantonales :	-34'506
---	----------------

9500 Parts aux recettes, autres

		Comptes 2025		Comptes 2024
Taxe d'usage du sol	CHF	17'100.30	CHF	16'706.35
Impôt sur les gains immobiliers :	CHF	34'681.00	CHF	82'583.40
Impôts frontaliers :	CHF	15'784.65	CHF	14'596.95

9610 Intérêts

Intérêts passifs des dettes, frais financiers

Intérêts créanciers (courants, placements et moratoires -impôts)

9630 Immeubles du patrimoine financier

96303 – Prahins – Village 5

Location du local ancienne poste pour des bureaux administratifs 500.00/ mois en l'état

Amortissement CHF 6'000.00

96304 – Prahins – Villa Praz Jaquet

Travaux d'entretien extérieurs pour mise en vente par l'employé communal

Rapport CECB+, rapport amiante et estimation de la villa

96305 – Prahins – Divers

(ancien local du feu et moutonnerie)

96306 – Mézery - Immeuble

Remplacement des fenêtres du rez CHF 17'500.00

Amortissement du bâtiment CHF 20'000.00 + travaux CHF 3'384.00

96307 – Gossens - Immeuble

Pas de travaux, rapport CECB+ fait en 2024

Location de l'appartement toute l'année

96308 – Donneloye – La Cousette

Peu de frais

Location d'un garage, local rez et bureau au 1^{er} étage

96309 – Donneloye - Collège

Remplacement de 2 stores, entretien chaudière, divers petits travaux, mise en conformité du paratonnerre

Plus d'amortissement fin en 2024

9900 Postes non ventilables

Le montant de CHF 17'100.00, qui correspondant à la taxe d'usage du sol versé par la Romande Energie, a été attribué au Fonds de réserve renouvellement-rénovations.

Le montant de CHF 425'051.51, qui correspondant à l'excédent de revenus de l'exercice 2025, a été attribué à la réserve de politique budgétaire.

Investissements présentant des mouvements en 2025

1407.00 - Collège Prahins – Rénovation de l'appartement

Crédit d'investissement 05/2023 octroyé : CHF 110'000.00

Factures payées en 2025 : CHF 34'122.00

Investissement au 31.12.2025 : CHF 125'595.95

1407.01 - Stap de Prahins – assainissement et désinfection UV

Crédit d'investissement 04/2024 octroyé : CHF 85'000.00

Factures payées en 2025 : CHF 2'005.23

Investissement au 31.12.2025 : CHF 8'660.55

1407.03 - Remise à ciel ouvert Ruisseau du Marais et AF

Crédit d'investissement octroyé : CHF 450'000.00 (part commune après subventions)

Factures payées en 2025 : CHF 45'031.50

Subventions et participations de tiers CHF 40'222.78

Investissement au 31.12.2025 : CHF 37'347.59

1429.00 - PACom

Crédits d'investissements octroyés : CHF 199'000.00

Subvention à recevoir : CHF 64'640.00

Factures payées en 2025 : CHF 16'023.65

Amortissement ordinaire : ./ CHF 17'000.00

Investissement au 31.12.2025 : CHF 44'795.45

Investissements ne présentant pas des mouvements en 2025

1407.04 – Grande salle de Donneloye – remplacement du chauffage

Crédit d'investissement 06/2025 octroyé : CHF 190'000.00

Factures payées en 2025 : CHF 0.00

Investissement au 31.12.2025 : CHF 0.00

1427.00 – Etude Step régionalisation

Crédit d'investissement 04/2025 octroyé : CHF 150'000.00

Factures payées en 2025 : CHF 0.00

Investissement au 31.12.2025 : CHF 0.00

LA MUNICIPALITE DE DONNELOYE AU CONSEIL GENERAL

La Municipalité se tient volontiers à la disposition de la Commission pour lui fournir tous les renseignements complémentaires désirés.

Vu ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL GENERAL DE DONNELOYE

sur proposition de la Municipalité
entendu le rapport de la Commission des finances et gestion et
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'attribuer l'excédent de revenus de CHF 425'051.51 à la réserve de politique budgétaire
2. d'adopter les comptes de la bourse communale de Donneloye pour l'année 2025 :

Revenus :	4'373'357.56
Charges :	4'373'357.56
Excédent de charges/ revenus :	0.00

3. de donner décharge à la Commission des finances et gestion, à la boursière et à la Municipalité.
4. d'adopter la gestion de la Commune et d'en donner décharge à la Municipalité.

Nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic
B. Reymondin



La Secrétaire
F. Billaud

Annexes :ments

